



Collectif  
Maisons de Naissance

## **Communiqué de presse 15 septembre 2011**

### ***La Cour des Comptes favorable aux maisons de naissance***

Le Collectif « Maisons de Naissance » se félicite de la récente parution d'un rapport de la Cour des Comptes dont le chapitre VI, intitulé « Le rôle des sages-femmes dans le système de soins », préconise de « permettre l'expérimentation des maisons de naissance et procéder à leur évaluation médico-économique dans des conditions méthodologiquement rigoureuses. »

Annoncée par le gouvernement dès 1998, et reprise dans le Plan Périnatalité 2005-2007, cette expérimentation a finalement été adoptée par le Parlement fin 2010, avant d'être rejetée par le Conseil constitutionnel. Depuis lors, trois propositions de lois- une au Sénat et deux à l'Assemblée nationale- ont été déposées en ce sens, émanant du groupe centriste, de l'UMP et d'Europe Ecologie- Les Verts.

La Cour des Comptes rappelle que de nombreux projets de maisons de naissance ont déjà vu le jour aussi bien en région parisienne qu'en province, mais qu'en « l'absence de cadre juridique » ils ne pourront pas réellement fonctionner. En effet, l'obligation de pratiquer les accouchements sur le plateau technique de la maternité attenante ne permet pas l'équilibre économique de ce mode de prise en charge.

Cette préconisation est en adéquation avec l'ouverture de l'offre de soins que nous revendiquons et qui encourage l'accompagnement global à la naissance, qu'il ait lieu en maison de naissance, en pavillon de naissance (structure fonctionnant sur le principe d'une maison de naissance mais attenante à une maternité), en plateau technique, ou à domicile.

*Le Collectif Maisons de Naissance regroupe depuis 2006 une dizaine d'associations de professionnels et d'usagers qui portent des projets de maisons de naissance en France. Ce collectif a notamment pour objectif de promouvoir auprès des pouvoirs publics l'ouverture de maisons de naissance en France.*

<http://www.maisonsdenaissance.wordpress.com>

*Le CALM, « Comme A La Maison », est porte-parole du Collectif Maisons de Naissance  
Le CALM est l'Association pour la Maison de Naissance des Bluets. Située à Paris, elle est constituée d'usagers et de sages femmes qui militent pour l'ouverture des maisons de naissance en France et soutiennent la profession de sage-femme.*

#### **Contact :**

**CALM – Association pour la Maison de Naissance des Bluets**

6 rue Lasson – 75012 Paris

01 44 75 85 93

<http://mdncalm.org>

[presse@mdncalm.org](mailto:presse@mdncalm.org)